# DÉPARTEMENT DU TARN ARRONDISSEMENT DE CASTRES



Parc Georges Spénale 81 370 SAINT-SULPICE-LA-POINTE Tél : 05.63.40 22.00

Email: mairie@ville-saint-sulpice-81.fr

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27 juin 2024

Délibération n° DL-240627-062

Objet:

Budget annexe du service public Transport Urbain Compte administratif 2023

Envoyé en préfecture le 10/07/2024

Reçu en préfecture le 10/07/2024

Publié le 11/07/2024

ID: 081-218102713-20240627-DL240627062-BF

Date de la convocation : 21 juin 2024

Conseillers en exercice : 29

Présents : 20 Procurations : 5

Votants: 25

(M. Raphaël BERNARDIN, Maire. ne prend pas part au vote)

Pour: 25

Vote à l'unanimité

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-sept juin, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de Saint-Sulpice-la-Pointe, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Raphaël BERNARDIN, Maire.

Présents: Mme Hanane MAALLEM, M. Laurent SAADI, Mmes Nathalie MARCHAND et Laurence BLANC. MM. Stéphane BERGONNIER et Bernard CAPUS, Adjoints – Mmes Bernadette MARC. Andrée GINOUX et Mme Marie-Claude DRABEK, M. Jean-Pierre CABARET, Mme Laurence SÉNÉGAS, MM. Nicolas BÉLY et Benoit ALBAGNAC, Mme Emmanuelle CARBONNE, M. Cédric PALLUEL, Mmes Muriel PHILIPPE, Bekhta BOUZID, Nadia OULD AMER, Isabelle MANTEAU et M. Stéphane FILLION.

Excusés: MM. Maxime COUPEY (procuration à Mme Muriel PHILIPPE), Alain OURLIAC (procuration à Mme Laurence BLANC), Christian JOUVE (procuration à Mme Emmanuelle CARBONNE), Jean-Philippe FÉLIGETTI (procuration à Mme Nathalie MARCHAND), Julien LASSALLE (procuration à Mme Isabelle MANTEAU).

Absents: MM. Maxime LACOSTE, Sébastien BROS et Mme Valérie BEAUD.

Secrétaire de séance : Mme Emmanuelle CARBONNE.

À la demande de M. le Maire, M. Jérémie COMBES, Responsable du service Finances, Achats et Conseil stratégique, informe l'Assemblée que le compte administratif est établi en fin d'exercice par l'ordonnateur. Il retrace les mouvements effectifs de dépenses et de recettes du service public de Transport Urbain de la Commune.

Le compte administratif est ainsi le bilan financier de l'ordonnateur qui doit rendre compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées. Il constitue l'arrêté des comptes du service public de transport urbain de la Commune à la clôture de l'exercice budgétaire.

Il retrace toutes les recettes (y compris celles non titrées) et les dépenses réalisées au cours d'une année, y compris celles qui ont été engagées mais non mandatées (restes à réaliser).

Pour l'exercice 2023, le compte administratif du service public de transport urbain se présente comme suit :

		DEPENSES	RECETTES:	RESULTAT 2023	
	SECTION DE FONCTIONNEMENT	192 740,75 C	198 5 54.73 C	5 8 13,50	
REAUSATIONS DE L'EXERCICE	SECTION INVESTIGEMENT				
	REPORT EN SECTION DE		5 2 80.45 C	5-280.45 C	
MEPORT 302 2	FONCTIONNEMENT (002)				
(C)	REPORT IN METION				
	D AVESTISSEMENT (Q0.1)				
RESULTAT 2023 A VE C REPORTS	SECTION DE FONCTIONNEMENT (002)		11 094,43 C		
TO CHAIR SHEET HE CHIEF SHIPS	SETION INVESTIGATION (001)				
	SECTION DE FONCTIONNEMENT				
RESTES A REALISER EN 2024	SECTION INVESTIGIEMENT				
	TOTAL RAR 2023	0.00 €	0.00 C		
				SOLDE EXECUTIO	
	SECTION DE FONCTIONNEMENT	192.740.754	203 835 18 €	21 094 41	
RESULTAT CUMULE	SECTION INVESTIGEMENT	t t			
	TOTAL CUMULE	192 740,75 C	203 835,18 €	11 094 43	

# Compte administratif du budget annexe de transport urbain 2023 par section et chapitres

# SECTION DE FONCTIONNEMENT

# DÉPENSES

Chapitre	Libellé	BP+DM 2023	Réalisations 2023	% de réalisations	
011	Charge à caractère général	210 280,45 €	192 740,75 €	91,66%	
	TOTAL GENERAL	210 280,45 €	192 740,75 €	91,66%	

## RECETTES

Chapitre	Libellé	BP+DM 2023	Réalisations 2023	% de réalisations
R002	Résultat exploitation reporté	5 280,45 €	- €	
70	Ventes de produits fabriqués	15 000,00 €	13 526,73 €	72,06%
74	Dotations et Participations	190 000,00 €	185 028,00 €	100,00%
	TOTAL GENERAL	210 280,45 €	198 554,73 €	93,10%

Le Conseil Municipal ainsi informé et après en avoir délibéré,

- Vu le Code général des collectivités territoriales ;
- Vu la délibération n° DL-230412-049 du 12 avril 2023 approuvant le Budget Primitif annexe Transport urbain ;
- Vu la délibération n° DL-240627-061 du 27 juin 2024 approuvant le compte de gestion 2023 du Budget Principal de la Commune dressé par le Comptable Public;
- Vu la délibération n° DL-231221-172 du 21 décembre 2023 relative au Budget annexe Transport Urbain -Avance subvention d'équilibre;
- Vu l'avis de la commission municipale « Administration générale / Prévention Sécurité » du 11 juin 2024;
- Considérant que M. le Maire a quitté la séance et que l'Assemblée siège sous la Présidence de Mme Hanane MAALLEM, Première adjointe, qui soumet le point au vote de l'Assemblée, au titre de l'article L2121-14 du Code général des collectivités territoriales;
- Considérant l'identité de valeur entre les écritures du Compte administratif et du Compte de gestion;

# DÉCIDE,

 D'adopter le compte administratif 2023 du Budget annexe du service public du Transport Urbain arrêté comme ci-dessus;  De charger M. le Maire et M. le Comptable public, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait et délibéré les jour mois et an que dessus Pour extrait conforme

Le Maire, Raphaël BERNARDIN La Secrétaire de séance, Emmanuelle CARBONNE

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication

Cette saisine pourra se faire, pour les particuliers et les personnes morales de droit privé non chargés de la gestion d'un service public, par la voie habituelle du courrier ou via l'application informatique Télérecours, accessible par le lien http://www.telerecours.fr



Envoyé en préfecture le 10/07/2024 Reçu en préfecture le 10/07/2024

Publié le 11/07/2024

ID: 081-218102713-20240627-DL240627062-BF

Vu pour être annexée à la délibération n° DL-240627-062 du 27/06/24 St-Sulpice-la-Pointe, le 27/06/2024

REPUBLIQUE FRANÇAISE Maire,

Raphaël BERNARDIN

Numéro SIRET 21810271300177

# COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT COMMUNE SAINT-SULPICE LA POINTE

POSTE COMPTABLE DE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE GAILLAC

# SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 43 (1)

# Compte administratif

BUDGET: TRANSPORT URBAIN (2)

**ANNEE 2023** 

<sup>(1)</sup> Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

<sup>(2)</sup> Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Envoyé en préfecture le 10/07/2024 Reçu en préfecture le 10/07/2024

Publié le

ID: 081-218102713-20240627-DL240627062-BF

# **Sommaire**

I - Informations générales	
Modalités de vote du budget	4
II - Présentation générale du compte administratif	
A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	5
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	8
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10
III - Vote du compte administratif	
	11
A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	11 12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	13
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	14
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	15
	13
IV - Annexes	
A - Eléments du bilan	
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	16
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	17
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	20
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	21
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	22
A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	24
A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	25
A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes	26
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	27 28
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations A3.2 - Etalement des provisions	29
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	30
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	31
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	32
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	33
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	34
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	35
A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	36
A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	37
A6 - Etat des charges transférées	38
A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	39
A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	40
A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	41
A8.3 - Opérations liées aux cessions	42
A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	43
A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	44
A10 - Etat des travaux en régie	45
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	47
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	48
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	49
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	50
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	51
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	52
B1.7 - Etat des engagements reçus	53
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	54
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	55
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	56
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	58
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	59
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	60

C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes

# D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

Publié le

Envoyé en préfecture le 10/07/2024 Reçu en préfecture le 10/07/2024

ID: 081-218102713-20240627-DL240627062-BF

62

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Envoyé en préfecture le 10/07/2024 Reçu en préfecture le 10/07/2024

Publié le

ID: 081-218102713-20240627-DL240627062-BF

# I – INFORMATIONS GENERALES MODALITES DE VOTE DU BUDGET

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».
- III Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .
- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) A compléter par un seul des deux choix suivants :
  - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
  - budgétaires (délibération n° ....... du ......).

Envoyé en préfecture le 10/07/2024

Publié le

# II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINIS ID: 081-218102713-20240627-DL240627062-BF VUE D'ENSEMBLE A1

**EXECUTION DU BUDGET** 

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
REALISATIONS DE L'EXERCICE	Section d'exploitation	Α =	192 740,75	G	198 554,73	G-A	5 813,98
(mandats et titres)	Section d'investissement	В	0,00	н	0,00	н-в	0,00

			т			<u> </u>
REPORTS DE	Report en section d'exploitation (002)		(si déficit)	0,00	ĵ	5 280,45 (si excédent)
L'EXERCICE N-1	Report en section d'investissement (001)	D	(si déficit)	0,00	J	0,00 (si excédent)

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)	P= 192 740,75	Q= 203 835,18	=Q-P 11 094,43

25-05-05-400-20	Section d'exploitation	E	0,00	к	0,00
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
(-)	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	0,00	= K+L	0,00

		DEPENSES		REC	ETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
	Section d'exploitation	= A+C+E	192 740,75	= G+I+K	203 835,18	11 094,43
RESULTAT CUMULE	Section d'investissement	= B+D+F	0,00	= H+J+L	0,00	0,00
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	192 740,75	= G+H+I+J+K+L	203 835,18	11 094,43

Chap.	Libellé	ngagées non datées	Titres resta	int à émettre	
TOTA	L DE LA SECTION D'EXPLOITATION	E	0,00	к	0,00
011	Charges à caractère général		0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés		0,00		
70	Ventes produits fabriqués, prestations				0,00
73	Produits issus de la fiscalité				0,00
74	Subventions d'exploitation				0,00
75	Autres produits de gestion courante			,	0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
TOTA	AL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	F	0,00	L	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

Envoyé en préfecture le 10/07/2024 Reçu en préfecture le 10/07/2024

Publié le

Chap.	Libellé	Dépenses engagées ID : 081-	-218102713-20240627-DL240627062-E
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	00,0	0,00

<sup>(1)</sup> Indiquer le signe - si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

<sup>(2)</sup> Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précèdent telles qu'elles ressortent de la

comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

<sup>(3)</sup> Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

Envoyé en préfecture le 10/07/2024 Reçu en préfecture le 10/07/2024

Publié le

ID: 081-218102713-20240627-DL240627062-BF

### II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES A2

# **DEPENSES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Crédits emple	oyés (ou restant à	employer)	
		(BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
011	Charges à caractère général	210 280,45	159 290,91	33 449,84	0,00	17 539,70
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
T	otal des dépenses de gestion courante	210 280,45	159 290,91	33 449,84	0,00	17 539,70
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Tota	l des dépenses réelles d'exploitation	210 280,45	159 290,91	33 449,84	0,00	17 539,70
023	Virement à la section d'investissement	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
Tota	l des dépenses d'ordre d'exploitation	0,00	0,00			0,00
	TOTAL	210 280,45	159 290,91	33 449,84	0,00	17 539,70
D 00	Pour information 2 Déficit d'exploitation reporté de N-1	0,00				

## RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé		Crédits emple	Crédits employés (ou restant à employer)		
0.500A <b>.</b> 500		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	15 000,00	12 018,19	1 508,54	0,00	1 473,27
73	Produits issus de la fiscalité(4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	190 000,00	185 028,00	0,00	0,00	4 972,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes de gestion courante	205 000,00	197 046,19	1 508,54	0,00	6 445,27
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Tot	al des recettes réelles d'exploitation	205 000,00	197 046,19	1 508,54	0,00	6 445,27
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
Tota	al des recettes d'ordre d'exploitation	0,00	0,00			0,00
	TOTAL	205 000,00	197 046,19	1 508,54	0,00	6 445,27
R 002	Pour information Excédent d'exploitation reporté de N-1	5 280,45				

Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.
 Si la règle applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
 Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
 Ce chapitre existe uniquement en M4, M41 et M43.

Envoyé en préfecture le 10/07/2024

Reçu en préfecture le 10/07/2024

Publié le

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINIS ID: 081-218102713-20240627-DL240627062-BF

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

# **DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
Total	des dépenses d'ordre d'investissement	0,00	0,00		0,00
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00
D 001	Pour information Solde d'exécution négatif reporté de N-1	0,00			

# RECETTES D'INVESTISSEMENT

	RECEITES D'INVESTISSEMENT							
Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés			
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00			
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00			
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00			
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00			
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00			
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00			
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00			
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00			
106	Réserves (5)	0,00	0,00	0,00	0,00			
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00			
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00			
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00			
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00			
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00			
45	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00			
Tota	l des recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00			
021	Virement de la section d'exploitation (2)	0,00						
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00		0,00			
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00			
Tota	I des recettes d'ordre d'investissement	0,00	0,00		0,00			
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00			
R 001	Pour information Solde d'exécution positif reporté de N-1	0,	00					

<sup>(1)</sup> Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.
(2) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

Publié le

# II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINIS **BALANCE GENERALE DU BUDGET**

ID: 081-218102713-20240627-DL240627062-BF **B1** 

1 - MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	192 740,75		192 740,75
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66 67 68 69	Charges financières Charges exceptionnelles Dot. Amortist, dépréciat°, provisions Impôts sur les bénéfices et assimilés(4)	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	192 740,75	0,00	192 740,75

	D 002 DEFICIT D'EXPLO	ITATION REPORTE DE	N-1
--	-----------------------	--------------------	-----

0,00

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

192 740,75

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations(reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement -Total	0,00	0,00	0,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	0,00
	<u></u>
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	0,00

Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
 Voir liste des opérations d'ordre.
 Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
 Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
 Si la régle applique le régime des provisions budgétaires.
 Hors chapitres « opérations d'équipement ».
 Seul le total des opérations d'équipement ».

Envoyé en préfecture le 10/07/2024 Reçu en préfecture le 10/07/2024 Publié le

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINIS ID: 081-218102713-20240627-DL240627062-BF **BALANCE GENERALE DU BUDGET** 

2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	13 526,73		13 526,73
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	185 028,00		185 028,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76 77 78 79	Produits financiers Produits exceptionnels Reprise amort., dépreciat° et provisions Transferts de charges	00,0 00,0 00,0	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 <i>0,00</i>
,,,	Recettes d'exploitation – Total	198 554,73	0,00	198 554,73

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	5 280,45
	Ĭ.

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	203 835,18
--	------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 13	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106) Subventions d'investissement	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'investissement - Total	0,00	0,00	0,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1		0,00
	÷	
AFFECTATION AUX COMPTES 106		0,00
	#	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		0,00

<sup>(1)</sup> Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
(4) Si la règie applique le règime des provisions budgétaires.
(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

Publié le

ID: 081-218102713-20240627-DL240627062-BF

# III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES

Chap/	Libellé (1)		Crédits emplo	yés (ou restant à	employer)	
art (1)		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
011	Charges à caractère général (2) (3)	210 280,45	159 290,91	33 449,84	0,00	17 539,70
60227	Titres de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	2 000,00	0,00	2 094,00	0,00	-94,00
611	Sous-traitance générale	208 280,45	159 277,04	31 355,84	0,00	17 647,57
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	13,87	0,00	0,00	-13,87
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
тот	AL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)	210 280,45	159 290,91	33 449,84	0,00	17 539,70
66	Charges financières (b) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00				
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f	210 280,45	159 290,91	33 449,84	0,00	17 539,70
023	Virement à la section d'investissement	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	0,00	0,00			0,00
то	TAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	0,00	0,00			0,00
	AL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE Total des opérations réelles et d'ordre)	210 280,45	159 290,91	33 449,84	0,00	17 539,70
	Pour information 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1	0,00				

### Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43.

(5) Si le montant des l'CNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(5) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

Envoyé en préfecture le 10/07/2024 Reçu en préfecture le 10/07/2024

Publié le

ID: 081-218102713-20240627-DL240627062-BF

# III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES

Chap/	Libellé (1)	7-7-7-1	Crédits empl	oyés (ou restan	t à employer)	
art(1)	,	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	15 000,00	12 018,19	1 508,54	0,00	1 473,27
7061	Transport de voyageur	15 000,00	12 018,19	1 508,54	0,00	1 473,27
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	190 000,00	185 028,00	0,00	0,00	4 972,00
7471 7474	Subv. exploitat° État Subv. exploitat° Communes	0,00 190 000,00	2 528,00 182 500,00	0,00 0,00	0,00 0,00	-2 528,00 7 500,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	= RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013	205 000,00	197 046,19	1 508,54	0,00	6 445,27
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
1	TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d	205 000,00	197 046,19	1 508,54	0,00	6 445,27
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	0,00	0,00			0,00
	DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE otal des opérations réelles et d'ordre)	205 000,00	197 046,19	1 508,54	0,00	6 445,27
R 002	Pour information Excédent d'exploitation reporté de N-1	5 280,45				

# Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.
(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41 et M. 43.
(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = D 040, RE 043=D 043.
(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

Envoyé en préfecture le 10/07/2024

Publié le

ID: 081-218102713-20240627-DL240627062-BF

# III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

**B1** 

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	00,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00	0,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	0,00	0,00		0,00
1	OTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.
(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

Envoyé en préfecture le 10/07/2024 Reçu en préfecture le 10/07/2024

Publié le

ID: 081-218102713-20240627-DL240627062-BF III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF **B2** 

# SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

Chap/ art (1)	l ibelle (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
-	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	0,00	0,00		0,00
то	TAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	0,00			

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.
(5) Les comptes 15.2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

SAINT-SULPICE LA POINTE - TRANSPORT URBAIN - CA - 2 Reçu en préfecture le 10/07/2024

Envoyé en préfecture le 10/07/2024

Publié le

ID: 081-218102713-20240627-DL240627062-BF

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	20210021 22210021
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	<u>\</u>
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

	Date de la			Montant des rer	Montant des remboursements N	
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numèro de contrat)	décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Intérêts (3)	Remboursement du tirage	Encours restant dû au 31/12/N
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
	THE WAY STATE OF	THE RESERVE THE PERSON NAMED IN COLUMN TO PE				
51928 Autres avances de trésorerie						
		SALES TO SERVICE AND ADDRESS OF THE PERSON	WORLD ASSESSMENT OF THE WORLD			
51931 Lignes de trésorerie						
	The second secon			BEALTH IN THE PERSON OF THE PE		Wilder Control of the
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
						Market Land Stole Mark
5194 Billets de trésorerie						
	STATISTICS IN		STANDARD STANDARD OF THE PARTY		Marie Control of the	
5198 Autres crédits de trésorerie						
		BURNE OF LABOUR OF THE			THE REPORT OF THE PARTY OF THE	The second second was a second
519 Crédits de trésorerie (Total)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0

(1) Circulaire n° NOR: INTB8900071C du 22/02/1989.

compte 6618.

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compta 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au comptabi (2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

Envoyé en préfecture le 10/07/2024

Reçu en préfecture le 10/07/2024

Publié le

ID: 081-218102713-20240627-DL240627062-BF

Envoyé en préfecture le 10/07/2024 Reçu en préfecture le 10/07/2024 Publié le

627062-BF

IV – ANNEXES	ELEMEN IS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)
--------------	---

N A1.2

					Emoritate of	dottes à l'ori	Emorime at dettee 3 Porining du contrat							
					CIIIDIANIS EL	lo i p salian	dille du comi at						100000000000000000000000000000000000000	
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme préfeur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de	Date du premier rembour-	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt	Index (4)	Taux initial Niveau Ta	nitial Taux	Devise	Pério- dicité des rembour-	Profil d'amor- tissement	Possibilite  de  rembour- sement	Caté- gorie d'em-
	3 November 1990		mobilisation (1)	sement		(3)		(2)	actuariel		sements (6)	(2)	anticípé O/N	prunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)					00'0									
										12000				
164 Emprunts auprės					00'0							ile		
d'établissement de crédit (Total)										The state of the s		0	881	
1641 Emprunts en euros (total)					00'0	*				Street, or				
1643 Emprunts en devises (total)					00'0									
	10000000000000000000000000000000000000		ES THE											
16441 Emprunts assortis d'une option					00'0							10.		
de tirage sur ligne de trésorerie (total)				7										South Section
165 Dépôts et cautionnements					00'0									
reçus (Total)														NAME OF THE PARTY
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					00'0									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					00'0									
				1 S. W. C		Harris Maria								
1678 Autres emprunts et dettes (total)			PET TO STATE OF THE PET TO		00'0									
														ID
168 Emprunts et dettes assimilés					00'0									: 081-
1681 Aufres emprunts (total)					00'0									2181
8			8 4 4										The strategies of the	027
1682 Bons à moyen terme négociables (total)			×		00'0									713-202
				10 St.		7 5 10 5								2406
1687 Autres dettes (total)					00'0									627-[
														DL2
Total général					00'0									24062

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'initérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
  - (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle , B : bimestrielle , S : semestrielle , T : trimestrielle , X autre.
  (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.
  (8) Calègorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Envoyé en préfecture le 10/07/2024 Reçu en préfecture le 10/07/2024

Publié le

ID: 081-218102713-20240627-DL240627062-BF

Envoyé en préfecture le 10/07/2024 Reçu en préfecture le 10/07/2024

Publié le

1-218102713-20240627-DL240627062-BF

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE IV - ANNEXES

A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

					Emp	prunts et c	Emprunts et dettes au 31/12/N	yjani				
						127	Taux d'intérêt		,	Annuité de l'exercice		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dù au 31/12/N	Durée Tresiduelle (en tresiduelle) (en t	Type de taux (12)		Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		00'0		00'0					00'0	00'0	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		00'0		00'0					00'0	00'0	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		00'0		00'0			ST Chieff (Co.)		00'0	00'0	00'0	00'0
16441 Emprunts assortis d'une option de trage sur ligne de trésorerie (total) (9)		00'0		00'0					00'0	00'0	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		00'0		00'0					00'0	0,00	0,00	00'0
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		00'0		00'0					00'0	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
1678 Autres emprunts et dettes (total)		00'0		00'0				3	00'0	00'0	00'0	00'0
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
1681 Autres emprunts (total)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'00	00'0
1682 Bons à moyen terme négoclables (total)		00'0		00'0					00'0	0,00	0.00	ুD : 0 ত
1687 Autres dettes (total)		00'0		0.00		1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1			00'0	00'0	00'0	81-2
Total général		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	18102
												7

<sup>(9)</sup> S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prèvue pour l'exercice correspondant au vértiable endettement.

<sup>(10)</sup> Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de complèter le tableau « détait des opérations de couverture ».

<sup>(11)</sup> Calégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<sup>(12)</sup> Type de taux d'interêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

<sup>(13)</sup> Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

<sup>(15)</sup> II s'agit des intèrèts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intèrèts réglès à l'article 66111 « Intèrèts réglès à l'article 668. (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

<sup>(16)</sup> Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 10/07/2024 Reçu en préfecture le 10/07/2024 Publié le

A1.3 ≥ ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX IV - ANNEXES

# A1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dù au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée D du r	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couver- ture èventu- elle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intèrèts payès au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		00'0	00'0						00'0			00'0	00'0	00'0
TOTAL (B)		00'0	00'0			212			00'0			00'0	00'0	00'0
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		00'0	00'0						00'0			00'0	00'0	00'0
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capè (D)														
TOTAL (D)		00'0	00'0						00'0			00'0	00'0	00'0
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														2
TOTAL (E)		00'0	00'0		1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1				00'0			00'0	00'0	00'0
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		00'0	00'0						00'0			00'0	00'0	00'0
TOTAL GENERAL		00'0	00'0						00'0			00'0	00'0	ID:
(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de laux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus âlevé à courir sur toute la durée de vie du confrat de prét et après opérations de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes le part du capital restant du capital restant du capital restant du couvert et la part non couverte.  (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant de couvert et la part non couverte.  (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6), 1 : Indice zone euro / 2 : Indices lu antie ou contrature partielle d'un emprunt, index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.  (5) Taux hors opération de couverture, indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.  (7) Cocta es orie : indiquer le montant, ce findermilé contractuelle de remboursement définité de lempourt au 31/12/N ou le cas échéance.  (8) Montant, index ou formule.  (9) Indiquer les inveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables. Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture de compabilisées à l'article 668.  (11) Indiquer les inveau de taux après opérations de compabilisées à l'article 6611 et des intérêts éventuels du contrat d'échange et compabilisées au 768.	pe de structure de taux (de A à F origine. En cas de couverture par un emprunt, indiquer séparémen los sous-jacent suivant la typoloi nors zone euro / 5 : écarts d'indi re, indiquer le montant, l'index o re, indiquer le montant, l'index o prérations de couverture éventu opérations de couverture éventu	F selon la classification ritielle d'un emprunt, in it sur deux lignes la page de la circulaire du ices hors zone euro / 6 ul a formule correspon ul la formule correspon ul la formule correspon iu la formule correspon la formule sur emprunt defidies. Pour les emprunts à l'article 66111 et diabilisés au 768.	n de la charte de bonr udiquer séparément su rir du capital restant d 25 juin 2010 sur les ç 3; autres indices. Yautres indices. Indent au taux maximal rintif de l'emprunt au 3 nts à taux variables, ir es intérêts éventuels.	ne conduite) en ur deux lignes le ü couvert et la produits financi. du contrat de je 1 du contrat de je 1 du contrat de producer le nivez udiquer le nivez dus au titre du dus au titre du	conduite) en fonction du risque deux lignes la part du nomimal couvert et la part non couverte, odulis financiers (de 1 à 6), 1 : u contrat de prêt sur toute la du du contrat de prêt sur toute la du 1/2/N ou le cas échéant, à la prifiquer le niveau moyen du taux us au titre du contrat d'échange us au titre du contrat d'échange.	isque le plus é inal couvert e verte. ). 1 : Indice zz la durée du cz la prochaine t taux constaté ange et compl	conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte, couvert et la part non couverte, oduits financiers (de 1 à 6), 1 : Indice zone euro / 2 : Indices lu contrat de prêt sur toute la durée du contrat.  10 contrat de prêt sur toute la durée du contrat.  112/N ou le cas échéant, à la prochaîne date d'échéance.  112/N ou le cas échéant, à la prochaîne date d'échéance.  112/N ou le cas échéant, a la prochaîne date d'échéance.	uverre. uverre. uverre. e.	de vie du contrat de rançaise ou zone eu	prét et après ro ou écart e	opérations :	de couverture éventur	elles. Zone euro /4 : Indices	: 081-218102713-20240627-DL240627062-B

Envoyé en préfecture le 10/07/2024 Reçu en préfecture le 10/07/2024 Publié le

081-218102713-20240627-DL240627062-BF

IV – ANNEXES ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	AN OCHOCHELE ACTOR AND THE PROPERTY OF THE PRO
--	--

		A1.4 - TYPOLC	A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)	TITION DE L'ENCO	URS (1)		
Inc	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange	Nombre de produits	0	00	0	(0)	0	
de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens	% de l'encours	00'0	00'0	00'0	0,00	00'0	
unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnef)	Montant en euros	00'0	00'0	0,00	00'0	00'0	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	00'00	00'0	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	00'0	0,00	00'0	00'0	00'0	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	00,00	0,00	00'0	0,00	00'0	
	Montant en euros	00'0	00'0	0.00	00'0	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(D) Multiplicateur jusqu'a 3; multiplicateur jusqu'a 5 capé	% de l'encours	00'0	00'0	00'0	0,00	0,00	
	Montant en euros	00'0	0,00	00'0	00'0	00'0	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	00'00	00'0	00'0	00'0	0.00	
	Montant en euros	00'0	00'0	00'0	00'0	00'00	
	Nombre de produits						ID:
(F) Autres types de structures	% de l'encours						081-
	Montant en euros						2181

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	2
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

# A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)							Instrument de couverture	sverture				
									Périodicité		Primes éventuelles	ntuelles
	Capital restant Date de fin du au 31/12/N du contrat	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début Date de fin du contrat du contrat	Date de fin du contrat	de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)	0,00					00'0			W. 1	00'0	00.0	00'0
Taux variable simple (total)	00'0					00'0				00'0	00'0	00'0
Taux complexe (total) (2)	00'0					00'0				00'0	00'0	00'0
Total	0,00					00'0				00'0	00'0	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de réglement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

Envoyé en préfecture le 10/07/2024

Reçu en préfecture le 10/07/2024

Publié le

ID: 081-218102713-20240627-DL240627062-BF

COLUMN TO SERVICE STATE OF THE PARTY OF THE	
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	VERTURE A1

# A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

				Effet de l'	Effet de l'instrument de couverture	ure		
Instruments de couverture		Taux payé	é	Taux recu (7)	(7)	Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat	s depuis l'origine du contrat	Catégorie d'emprunt (8)
(Pour chaque ligne, indiquer le numèro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération Après opération de couverture de couverture
Taux fixe (total)						00'0	0'0	00
Taux variable simple (total)						0,00	0'0	00
Taux complexe (total) (2)						0,00	00'0	00
Total						00'0	)'0	00

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A complèter si l'instrument de couverture est un swap.
(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Envoyé en préfecture le 10/07/2024

Reçu en préfecture le 10/07/2024

Publié le

ID: 081-218102713-20240627-DL240627062-BF

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

IV - ANNEXES

				Envoyé en préfecture le 10/07/2024
				Reçu en préfecture le 10/07/2024
				Publié le
				ID: 081-218102713-20240627-DL240627062-BF
IV 41.6	ICNE de	00'0	00'0	

	l'exercice	Capital	0,00	0,00	
	Annuité de l'exercice	Intérêts (13)	00'00	00'0	
IT (1)	Coût de sortie (10)	Montant (12)	00'0		
ME	Coût	Туре (11)			
VANCE	nes du	Niveau de taux (9)			
<b>ZEFII</b>	Caractéristiques du taux	Index (8)			
/EC F	Carai	Type de taux (7)			
NT A	Pério- dicité des rem-	bour- se- ments (6)			
MPRU	Durée	résidu- elle			
IPE D'UN E	Capital	réaménagé	00'0	00'0	
MENT ANTIC	Capital restant	φij	00'0	00'0	
A1.6 - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)	Organisme	prêteur ou chef de file			
11.6 - RE	Date du	refinance- ment			
	e de ation et amort.	Profil (5)			
	Année de mobilisation et profil d'amort, de l'emprunt	Année			
	Emprunts (2)	(Pour chaque ligne, indiquer le numèro de contrat)	Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)	Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(7) Type de taux d'intèrêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (d'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage). (6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement (10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté,

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) II s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'article 668.

IV - AINIEAEU	1
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	

# A1.7 - EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

s l'exercice (s'il y u)		Capital	00'0
Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)		Intérêts	00'0
	ICNE de	l'exercice	00'0
	Capital restant		00'0
rlissement icité de ment (6)		Contrat	
Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Contrat	
nal		Contrat renėgociė (5)	00'0
Nominal		Contrat initial	00'0
	ié	Taux act.	160 2000 1000
	Contrat renégocié	Index (4)	
Taux (2)		Type de taux (3)	
Tau		al	Taux act.
	Contrat initial	Index (4)	
		Type de taux (3)	
Durée résiduelle en années		Con- trat rené- initial gocié	
D résid an			
		Organisme prêteur	
	Date de	renégocia- Or tion	
Date de	souscrip-	tion du contrat initial	
		N' du contrat d'emprunt	Total

(1) inscrire les emprunts renégaciés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer: F: fixe; V: variable simple; C: complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple: Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres: - Pour le profil d'amortissement, indiquer: C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle : M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

Envoyé en préfecture le 10/07/2024

Reçu en préfecture le 10/07/2024

Publié le

ID: 081-218102713-20240627-DL240627062-BF

Envoyé en préfecture le 10/07/2024 Reçu en préfecture le 10/07/2024

Publié le

ID: 081-218102713-20240627-DL240627062-BF

# IV – ANNEXES ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES

A1.8

# A1.8 - AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pr	is autres que ceux destinés à finan-	cer la prise en charge d	'un emprunt)
LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante

# SAINT-SULPICE LA POINTE - TRANSPORT URBAIN - CA - 2 Reçu en préfecture le 10/07/2024

Envoyé en préfecture le 10/07/2024

Publié le

2-BF

IV – ANNEXES	ID: 081-218102713-20240627-DL240627062-
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

# A2 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur	
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du	
CGCT): 0 €	

Procédure	Catégories de biens amortis	Durée	
d'amortissement		(en années)	
(linéaire, dégressif,			
variable)			

Envoyé en préfecture le 10/07/2024 Reçu en préfecture le 10/07/2024

Publié le

ID: 081-218102713-20240627-DL240627062-BF

# IV – ANNEXES ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

A3.1

# A3.1 - ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
	PROVISIO	NS ET DEPRECI	ATIONS BUDGET	AIRES		
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
	PROVISIONS	ET DEPRECIATI	ONS SEMI-BUDG	ETAIRES		
Provisions. pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

<sup>(2)</sup> Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

# SAINT-SULPICE LA POINTE - TRANSPORT URBAIN - CA - 2 Reçu en préfecture le 10/07/2024

Envoyé en préfecture le 10/07/2024

Publié le

ID: 081-218102713-20240627-DL240627062-BF

# IV – ANNEXES ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS

A3.2

# A3.2 - ETALEMENT DES PROVISIONS

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 31/12/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

<sup>(1)</sup> Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

Envoyé en préfecture le 10/07/2024 Reçu en préfecture le 10/07/2024

Publié le

ID: 081-218102713-20240627-DL240627062-BF

# IV – ANNEXES ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A4.1

# DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B  16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépense	es et transferts à déduire des ressources propres (B)	0,00	0,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	0,00	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 10/07/2024 Reçu en préfecture le 10/07/2024

Publié le

ID: 081-218102713-20240627-DL240627062-BF

# IV – ANNEXES ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

A4.2

# **RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		0,00	III 0,00
Ressour	ces propres externes de l'année (a)	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
29	Dépréciation des immobilisations		
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	Montan	it
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II .	0,00
Ressources propres disponibles	IV	0,00
Solde	V = IV - II (3)	0,00

<sup>(1)</sup> Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

<sup>(2)</sup> Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

<sup>(3)</sup> Indiquer le signe algébrique.

Envoyé en préfecture le 10/07/2024 Reçu en préfecture le 10/07/2024

Publié le

ID: 081-218102713-20240627-DL240627062-BF

# ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET

IV - ANNEXES

D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'EXPLOITATION

A5.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

Envoyé en préfecture le 10/07/2024 Reçu en préfecture le 10/07/2024

Publié le

ID: 081-218102713-20240627-DL240627062-BF

#### IV - ANNEXES

# ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT

A5.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

Envoyé en préfecture le 10/07/2024 Reçu en préfecture le 10/07/2024

Publié le

ID: 081-218102713-20240627-DL240627062-BF

#### IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT
COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION

A5.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

Envoyé en préfecture le 10/07/2024 Reçu en préfecture le 10/07/2024

Publié le

ID: 081-218102713-20240627-DL240627062-BF

#### IV - ANNEXES

#### **ELEMENTS DU BILAN**

ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT

A5.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

Publié le

ID: 081-218102713-20240627-DL240627062-BF

# IV – ANNEXES ELEMENTS DU BILAN

# ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

A5.3.1

#### A5.3.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT

	DEPENSES – MANDATS EMIS	
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat°	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

Publié le

ID: 081-218102713-20240627-DL240627062-BF

#### IV - ANNEXES

#### **ELEMENTS DU BILAN**

# ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION D'INVESTISSEMENT

A5.3.2

#### A5.3.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT

	DEPENSES - MANDATS EMIS			
Article (1)	Libellé (1)	Montant		
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00		
13	Subventions d'investissement	0,00		
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00		
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00		
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00		
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00		
26	Participat° et créances rattachées	0,00		
27	Autres immobilisations financières	0,00		
Opérations d'équip	ement (1 ligne par opération)			
Opérations pour co	ompte de tiers (1 ligne par opération)			
	Total des dépenses réelles	0,00		
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00		
041	Opérations patrimoniales	0,00		
	Total des dépenses d'ordre	0,00		
	TOTAL GENERAL			

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

Envoyé en préfecture le 10/07/2024 Reçu en préfecture le 10/07/2024

Publié le

ID: 081-218102713-20240627-DL240627062-BF

# IV – ANNEXES ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

A6

#### A6 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
	TC	OTAL		0,00	0,00	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III).

IV – ANNEXES	<u> </u>
PI PARTATA DI IN AN DETAIL DES OBEDATIONS BOLLS COMBTE DE TIEDS	Α7

# A7 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
 (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
 (4) Indiquer le chapitre.

Reçu en préfecture le 10/07/2024 Publié le

Envoyé en préfecture le 10/07/2024

ID: 081-218102713-20240627-DL240627062-BF

Publié le

ID: 081-218102713-20240627-DL240627062-BF

#### IV - ANNEXES ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES A8.1

#### A8.1 - ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

Publié le

IV – ANNEXES	2713-20240627-DL240627062
IV - ANNEXES	1 V
ELEMENTS DU BILAN	200.00
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A8.2

A8.2 - ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers		240					
TOTAL GENERAL		0,00					0,0

Envoyé en préfecture le 10/07/2024 Reçu en préfecture le 10/07/2024

Publié le

ID: 081-218102713-20240627-DL240627062-BF

# IV – ANNEXES ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

A8.3

#### A8.3 - OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

	Produit des cessions	Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00

Publié le

ID: 081-218102713-20240627-DL240627062-BF

IV - ANNEXES **ELEMENTS DU BILAN** A9.1 VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - ENTREES

A9.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

Publié le

ID: 081-218102713-20240627-DL240627062-BF

#### IV - ANNEXES ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES A9.2

A9.2 - ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

Envoyé en préfecture le 10/07/2024 Reçu en préfecture le 10/07/2024

Publié le

ID: 081-218102713-20240627-DL240627062-BF

#### IV - ANNEXES **ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)**

A10

#### SECTION D'EXPLOITATION

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
	TOTAL GENERAL	0,00 1	0,00

#### SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

<sup>(1)</sup> Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

<sup>(2)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.
(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

Envoyé en préfecture le 10/07/2024 Reçu en préfecture le 10/07/2024

Publié le

ID: 081-218102713-20240627-DL240627062-BF

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A10

#### **RATIO**

	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles d'exploitation	0,00
Recettes 72 / Recettes réelles d'exploitation	0,00 %

Envoyé en préfecture le 10/07/2024
Reçu en préfecture le 10/07/2024
Publié le
ID · 081-218102713-20240627-DI 2

								_							
N	B1.1		Annuité garantie au cours de l'exercice	En capital	00'0	00°0	00'0	00'0							
	В		Annuité garar l'exe	En intérêts (8)	0,00	00'0	0,00	00'0							
			Indices ou devises pouvant	modifier l'emprunt											
			Catégorie d'emprunt	6											
			onstaté e (6)	Niveau de taux			. e								
		nî.	Taux moyen constaté sur l'année (6)	Index (4)											
	s	REGI	Taux	Taux (3)											
	RECU	RLA	tial	Taux actua- riel (5)											
	SET	IS PA	Taux initial	Index (4)											
	ONNE	RANT		s Taux											
	ITS DO	rs ga	Périodi- cité des rem-	sements (2)											
ES	EMEN PAR L	TAT DES EMPRUNT	AT DES EMPRUNT	AT DES EMPRUNT	B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	AT DES EMPRUNT	AT DES EMPRUN	AT DES EMPRUN	AT DES EMPRUNT	Durée rési-	duelle				
- ANNEXES	N – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS GARANTIS PAR LA REGIE									Capital restant		00'0	00'0	00'0	00'0
2	ENGAGEMENTS HORS BILAI EMPRUNTS (	B1.1 – ET	Montant initial		00'0	00'0	0,00	00'0							
	AGEMENTS		Organisme prêteur ou	chef de file											
	ENG/		Objet de	emprum galanu											
			e de ation et fil sement	Profil											
			Année de mobilisation et profil d'amortissement	Année Profil											
			Désignation du	Deneficialre	Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors	logements sociaux)  Total des emprunts autres que ceux contractés par des colectivités ou des Ep (hors	Total des emprunts contractés pour des opérations de locement social	TOTAL GENERAL							

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intèrêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frals compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Calegorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) il s'agit des intèreits dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts règlés à l'échéance » (intérêts décaisses).

Envoyé en préfecture le 10/07/2024 Reçu en préfecture le 10/07/2024

Publié le

ID: 081-218102713-20240627-DL240627062-BF

IV - ANNEXES ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX B1.2 **GARANTIES D'EMPRUNT** 

B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en eur	os
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	В	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	С	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II.	0,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	1711	0,00

<sup>(1)</sup> Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

<sup>(2)</sup> Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

<sup>(3)</sup> Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

Envoyé en préfecture le 10/07/2024 Reçu en préfecture le 10/07/2024

Publié le

ID: 081-218102713-20240627-DL240627062-BF

#### IV - ANNEXES **ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS** SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention

Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
 Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
 Objet pour lequel est versé la subvention.

Envoyé en préfecture le 10/07/2024 Reçu en préfecture le 10/07/2024

Publié le

ID: 081-218102713-20240627-DL240627062-BF

# IV – ANNEXES ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

B1.4

#### B1.4 - 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice	Nature du bien ayant	Montant de	Désignation	I NAVA CONTRACTOR TO THE CONTR		Montant	des redevances	s restant à couri	ē .	
d'origine du	fait l'objet du contrat	la redevance	du crédit	Durée du contrat	N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul	Total
contrat	(1)	de l'exercice	bailleur	Contrat	NTI	N+2	NTS	NT4	restant	(2)

<sup>(1)</sup> Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

<sup>(2)</sup> Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS  ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE  B1.5	B1.5 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	Année de Organismes Nature des prestations Montant total Montant de la Durée du Date de fin du ignature du cocontractants prévues par le contrat prévu au titre du rémunération du contrat de PPP contrat de PPP
≥	3AGEMENTS HORS BILAN – E ETAT DES CONTRATS DE P	FAT DES CONTRATS E TAT DES CONTRATS E B1.5 – ETAT DES C	
	ENGA		Libellé du contrat

Envoyé en préfecture le 10/07/2024

Reçu en préfecture le 10/07/2024

Publié le

ID: 081-218102713-20240627-DL240627062-BF

Envoyé en préfecture le 10/07/2024 Reçu en préfecture le 10/07/2024

Publié le

ID: 081-218102713-20240627-DL240627062-BF

# IV – ANNEXES ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

B1.6

#### **B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
TOTAL					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L. 1611-3-2 du CGCT) :

- -l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

Publié le

ID: 081-218102713-20240627-DL240627062-BF

# IV – ANNEXES ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

B1.7

#### **B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8027 Subven	itions à recevoir par annuités (annu	lités restant à recevoir)			0,00	0,00	0,00
8028 Autres	engagements reçus				0,00	0,00	0,00
A l'exception	de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00	
TOTAL					0,00	0,00	0,00

Publié le

ID: 081-218102713-20240627-DL240627062-BF

#### IV - ANNEXES ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

		Montant des AF	)	Montant des CP			
N° ou intitulé de l'AP	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)	CP réalisés durant l'exercice N

<sup>(1)</sup> Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

<sup>(2)</sup> Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

<sup>(3)</sup> Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

Publié le

ID: 081-218102713-20240627-DL240627062-BF

#### IV - ANNEXES **ENGAGEMENTS HORS BILAN** B2.2 AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

#### B2.2 - SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

		Montant des AE		Montant des CP				
N° ou intitulé de l'AE	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)	CP réalisés durant l'exercice N	

<sup>(1)</sup> Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

<sup>(2)</sup> Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

<sup>(3)</sup> Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

Publié le

ID: 081-218102713-20240627-DL240627062-BF

# C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

IV - ANNEXES

≥ 5

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMP	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)	; (3)	EFFECTIFS BUDG	EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)	EMPLOIS T (4)
		EMPLOIS PERMANENTS À	EMPLOIS PERMANENTS À	TOTAL	AGENTS	AGENTS	TOTAL
		TEMPS	TEMPS NON COMPLET			TITULAIRES	
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		00'0	00'0	00'0	0,00	00'0	00'0
Directeur général des services		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Directeur général adjoint des services		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00,0
Directeur général des services techniques Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		00'0	0,00	0,00	0,00	00'0	00,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		00'0	00'0	0,00	0,00	00'0	00'0
FILIERE TECHNIQUE (c)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
FILIERE SOCIALE (d)		00'0	00'0	0,00	00'0	00'0	00'0
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		00'0	00'0	00'0	0,00	00'0	00'0
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		00'0	00'0	0,00	00'0	00'0	00'0
FILIERE SPORTIVE (g)		00'0	00'0	0,00	00'0	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	00'0	0,00	0,00	00'0	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		00'0	00'0	0,00	00'0	00'0	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgetaires créés par l'assemblée delibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travait prévue par la delibération créant l'emploi. (4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travaille (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	<b>&gt;</b>
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

	C1.1 – ET	ETAT DU P	ERSONNEL A	FAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)		
AGENTS NON TITUL AIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES	SECTEUR	REM	REMUNERATION (3)	CONTRAT	FRAT
	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				00'0		
TOTAL GENERAL				00'0		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM: Administratif.
TECH : Technique.
URB: Urbanisme (dont aménagement urbain).
S: Social.
MS: Médico-social.
MT: Médico-lectinque.
SP: Spordif.
CULT: Culturel
CULT: Culturel
AMIM Animation.
PM: Police.
PM: Police.
OTR: Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des élèments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT: Molif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée):

3.5. "article 3.1 far alinéa; accrossement desponate d'activité.

3.5. "article 3.1 far alinéa; accrossement desponate d'activité.

3.5. "article 3.1 far alinéa; accrossement desponate d'activité.

3.6. "article 3.1 far alinéa; accrossement d'activité.

3.7. reanne de l'activité de l'activité d'activité.

3.7. vacance temporate d'un rombion mouve de moins de 1000 habitants et des groupements composés de communes de moins de 1000 habitants et des groupements composés de communes de moins de 1000 habitants et des groupements composés de communes de moins de 1000 habitants et des groupements composés de communes de moins de 1000 habitants et des groupements composés de communes de moins de 1000 habitants et des groupements composés de communes de moins de 1000 habitants et des groupements composés de communes de moins de 1000 habitants et des groupements composés de communes de moins de 1000 habitants et des groupements composés de communes de moins de 1000 habitants et des groupements composés de communes de moins de 1000 habitants de source de source de source de l'activité ou a l'établissement en matière de service public.

3.3.4. article 3.7. contrat à durée moins de 1000 habitants de source public.

3.4. article 3.7. contrat durée moins de l'activité de l'activité durée moins de l'activité de l'activité durée moins de l'activité de

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sufondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347. (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Envoyé en préfecture le 10/07/2024 Reçu en préfecture le 10/07/2024

ID: 081-218102713-20240627-DL240627062-BF

Publié le

Envoyé en préfecture le 10/07/2024 Reçu en préfecture le 10/07/2024

Publié le

IV - ANNEXES ID: 081-218102713-20240627-DL240627062-BF

IA — VIAIATVEO	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT	C1.2
EMPLOYE PAR LA REGIE	

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

<sup>(1)</sup> Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

Publié le

ID: 081-218102713-20240627-DL240627062-BF

# AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER C2

## C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à HÔTEL DE VILLE, Parc Georges Spénale, 81370 SAINT-SULPICE LA POINTE (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Autres				

<sup>(1)</sup> Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

<sup>(2)</sup> Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif) .

<sup>(3)</sup> Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

Envoyé en préfecture le 10/07/2024

Reçu en préfecture le 10/07/2024

Publié le

ID: 081-218102713-20240627-DL240627062-BF

C3

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

C3 - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE (1)

	Lancate Laborator	Date de	NO -4 -1-41-	Nº CIDET	Nature de	TVA
Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de	Date de	N° et date de	N° SIRET	Nature de	IVA
	l'établissement	création	délibération		l'activité	(oui /
					(SPIC/SPA)	non)

<sup>(1)</sup> Seulement valable pour les régies dotées de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Publié le

ID: 081-218102713-20240627-DL240627062-BF

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION

PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES

(uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)

#### C4 - PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES

#### 1 - BUDGET PRINCIPAL DU SPIC

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	210 280,45	192 740,75	0,00	192 740,75
RECETTES	210 280,45	198 554,73	0,00	198 554,73
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Cumul du BP, BS et DM.

#### 2 - BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

(1) Cumul du BP, BS et DM.

#### 3 - PRESENTATION AGRÉGÉE

	3-11120	ENTATION AGREGE		
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	210 280,45	192 740,75	0,00	192 740,75
RECETTES	210 280,45	198 554,73	0,00	198 554,73
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL AGREGE DES DEPENSES	210 280,45	192 740,75	0,00	192 740,75
TOTAL AGREGE DES RECETTES	210 280,45	198 554,73	0,00	198 554,73

<sup>(1)</sup> Cumul du BP, BS et DM.

<sup>(2)</sup> Cumul des réalisations et restes à réaliser.

<sup>(2)</sup> Cumul des réalisations et restes à réaliser.

<sup>(2)</sup> Cumul des réalisations et restes à réaliser.

Envoyé en préfecture le 10/07/2024 Reçu en préfecture le 10/07/2024

Publié le

ID: 081-218102713-20240627-DL240627062-BF

### IV – ANNEXES ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 29 Nombre de membres présents : 29 Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES: Pour: 0 Contre: 0 Abstentions: 0

Date de convocation : 20/06/2024

Présenté par (1) RAPHAEL BERNARDIN, A SAINT-SULPICE LA POINTE le 27/06/2024 (1) RAPHAEL BERNARDIN,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ORDINNAIRE A SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, le 27/06/2024 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

	·
001. BERNARDIN Raphaël , Maire	
002. MAALLEM Hanane , 1ère Adjointe	
003. SAADI Laurent , 2ème Adjoint	
004. MARCHAND Nathalie , 3ème Adjointe	
005. COUPEY Maxime , 4ème Adjoint	
006. BLANC Laurence , 5ème Adjointe	
007. BERGONNIER Stéphane , 6ème Adjoint	
008. CAPUS Bernard , 7ème Adjoint	
009. MARC Bernadette , Conseillère	
010. GINOUX Andrée , Conseillère	
011. OURLIAC Alain , Conseiller	
012. JOUVE Christian , Conseiller	
013. DRABEK Marie-Claude , Conseillère	
014. FELIGETTI Jean-Philippe , Conseiller	
015. CABARET Jean-Pierre , Conseiller	
016. SENEGAS Laurence , Conseillère	
017. BELY Nicolas , Conseiller	
018. ALBAGNAC Benoît , Conseiller	
019. MURIEL Philippe , Conseillère	
020. CARBONNE Emmanuelle , Conseillère	
021. PALLUEL Cèdric , Conseiller	

Envoyé en préfecture le 10/07/2024 Reçu en préfecture le 10/07/2024

Publié le

ID: 081-218102713-20240627-DL240627062-BF

### IV – ANNEXES ARRETE ET SIGNATURES

022. BOUZID Bekhta , Conseillère	
023. OULD AMER Nadia , Conseillère	
024. LASSALLE Julien , Conseiller	
025. FILLION Stéphane , Conseiller	
026. MANTEAU Isabelle , Conseillère	
027. LACOSTE Maxime , Conseiller	
028. BROS Sébastien , Conseiller	
029. BEAUD Valérie , Conseillère	

Certifié exécutoire par (1) RAPHAEL BERNARDIN, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le A Hôtel de Ville, Parc Georges Spénale, 81370 SAINT-SULPICE LA POINTE,le

<sup>(1)</sup> Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

<sup>(2)</sup> L'assemblée délibérante étant : LE CONSEIL MUNICIPAL.

<sup>(3)</sup> L'ajout des signataires est désormais facultatif.

ID: 081-218102713-20240627-DL240627062-BF